



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 1 de 11

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH

ACD

Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur

7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises]

dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors

USA et Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

#### Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

## Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 2 de 11

#### Composants pertinents

Nº CAS	Substance			
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
10035-04-8	Calcium chloride dihydrate			1 - < 5 %
	233-140-8	017-013-00-2	01-2119494219-28	
	Eye Irrit. 2; H319			
631-61-8	acetate d'ammonium			
	211-162-9			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
10035-04-8	233-140-8	Calcium chloride dihydrate	1 - < 5 %
	dermique: DL5	dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2120 mg/kg	
631-61-8	211-162-9	acetate d'ammonium	< 1 %
	dermique: DL5	0 = > 26556,42 mg/kg; par voie orale: DL50 = >= 2333,28 mg/kg	

## Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

Aucune donnée disponible

# Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

# Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler un médecin en cas de malaise.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 3 de 11

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Aucune donnée disponible

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

## **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Conserver le récipient bien fermé.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 4 de 11

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Information supplémentaire

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

## Conseils pour le stockage en commun

Aucune donnée disponible

## Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 5 de 11

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
10035-04-8	Calcium chloride dihydrate		•	•
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	5 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	10 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	2,5 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	local	5 mg/m³
631-61-8	acetate d'ammonium			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	911,56 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	5469,35 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	10,34 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	aigu	dermique	systémique	62,04 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	449,56 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	systémique	2674,16 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	5,17 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, aigu	dermique	systémique	31,02 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	5,17 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, aigu	par voie orale	systémique	31,02 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation		
Milieu enviror	nemental	Valeur	
631-61-8	acetate d'ammonium		
Eau douce		3,08 mg/l	
Eau de mer		0,308 mg/l	
Sédiment d'eau douce		2,51 mg/kg	
Sédiment marin		0,251 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		677 mg/l	
Sol		0,72 mg/kg	

# 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

# Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

# Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 6 de 11

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: >480min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: >480min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

#### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: limpide
Odeur: sans odour

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible Point d'éclair: Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible Température de décomposition: Aucune donnée disponible pH-Valeur: ~3,5 Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible Hvdrosolubilité: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité:

Aucune donnée disponible





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 7 de 11

Aucune donnée disponible

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Point d'écoulement:

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaire
Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 10.2. Stabilité chimique

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles pour le mélange.

# Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 8 de 11

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode		
10035-04-8	Calcium chloride dihydra	te					
	orale	DL50 2120 mg/kg	Rat	Study report (1987)	OECD Guideline 401		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Other company data (1981)	Method: other		
631-61-8	acetate d'ammonium						
	orale	DL50 >= 2333,28 mg/kg		Read-across (2010)	Read-across approach from published expe		
	cutanée	DL50 > 26556,42 mg/kg		Read-across (2010)	Read-across approach from published expe		

## Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

# Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

# Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 9 de 11

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### **Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode	
10035-04-8	Calcium chloride dihydrat	Calcium chloride dihydrate						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4630	96 h	Pimephales promelas	Env. Toxicol. Chem., 16(10), 2009-2019.	Method: other: EPA/600/4-90/02 7, EPA/600	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	2900	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1998)	OECD Guideline 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2400	48 h	Daphnia magna	Study report (1998)	OECD Guideline 202	
631-61-8	acetate d'ammonium							
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	72 h	Skeletonema costatum	Study report (2005)	ISO 10253	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 360,89	48 h		Read-across (2010)	Read-across approach from Letter of Acce	
	Toxicité pour les poissons	NOEC	154 mg/l	60 d	Cyprinus carpio	Publication (1999)	OECD Guideline 204	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
631-61-8	acetate d'ammonium	-2,79

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
631-61-8	acetate d'ammonium	3,162		Calculation (2010)

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 10 de 11

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (A	DR/F	lID)
------------------------	------	------

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>transport de l'ONU:</u> transport. <u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u> transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

# Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro<br/>d'identification:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

# Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de<br/>transport de l'ONU:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u>
transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro<br/>d'identification:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u>
transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

# 14.5. Dangers pour l'environnement





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## 0,12 M Ammoniumacetat + 0,24 M CaCl2 x 2 H2O eingestellt auf pH 3,5

Date de révision: 05.03.2025 Code du produit: 34992 Page 11 de 11

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire
Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Abréviations et acronymes

Eye Irrit: Irritation oculaire

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)